



*Le Centre Interprofessionnel de
Médiation et d'Arbitrage
a le plaisir de vous communiquer
son programme pour la formation :
**La médiation entre soi et soi : Un
préalable indispensable en médiation
entre les parties***

FORMATION COMPLÉMENTAIRE - PROGRAMME

Programme :

Les points abordés dans cette formation sont les suivants : la préparation d'une médiation, les différentes parties de soi, les conflits internes, les approches IFS et Processwork pour réguler les conflits internes.

Organisation de la formation : transmission de savoir par un tiers d'apports théoriques, de savoir-faire par un tiers d'études de cas et de savoir-être par un tiers d'exercices.

Dates et lieu :

Mardi 11 juin 2024

À l'Ordre des Avocats, 176 rue de Créqui - 69003 Lyon

Horaires :

9H00 - 13H00

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter notre Déléguée Générale, au 04.78.28.26.70

Tel. : 04 78 28 26 70 - email : contact@cima-mediation.com

Site internet : www.cima-mediation.com



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

176 rue de Créqui
69003 - LYON



BULLETIN D'INSCRIPTION
La médiation entre soi et soi : Un préalable indispensable en médiation entre les parties

MERCI DE RENVOYER CE BULLETIN D'INSCRIPTION au CIMA, 176 rue de Créqui - 69003 Lyon
ou par courriel à contact@cima-mediation.com

ACCOMPAGNÉ D'UN CHEQUE À L'ORDRE DU CIMA OU PAIEMENT D'UN ACOMPTE DE 30% PAR VIREMENT
(IBAN : FR76 3000 4025 1000 0101 4979 134 - BIC : BNPAFRPPXXX)

NOM, PRÉNOM : PROFESSION :

COURRIEL : TEL FIXE : PORTABLE :

ADRESSE / INDIVIDUELLE, CABINET ou SOCIETE :

ADRESSE : VILLE : CP :

⇒ Souhaite s'inscrire à la **FORMATION COMPLÉMENTAIRE** « La médiation entre soi et soi »

⇒ A la date suivante : Mardi 11 juin 2024

➤ Coût de la formation (exonérée de TVA pour les participants) : **140,00 € HT**

Date et signature du participant * :

* déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de formation (cf : www.cima-mediation.com)

* déclare avoir pris connaissance et signé la convention de formation professionnelle (électronique via HelloSign)

FAIT À LE

- *Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap (cf. règlement intérieur du CIMA) à l'exception du public non-voyant et malentendant*
- *Organisation de la formation à partir de 5 inscriptions minimum*
- *Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 84 691 657 669 auprès du Préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes*
- *Formation certifiée QUALIOPI, consultez votre OPCO en vue d'une prise en charge du coût de la formation*